

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/12/2018

Monsieur le Maire, Jean-Noël DINIZ, ouvre la séance à 18 h 30 en présence de Messieurs LEPOUTRE, FOISELLE, GRASSET, MICHEL, HERMANT, LEJEUNE, PETRY et RUELLE, Madame ROSSELLE étant excusée.

Après lecture des délibérations adoptées lors du Conseil du 8/11/2018, l'ordre du jour est abordé.

- 1) **Commune nouvelle** : L'avenir nous obligera peut-être à se regrouper avec nos communes voisines. Faut-il lancer l'idée dès maintenant pour continuer de siéger et d'exister à la communauté d'Agglo d'Eprenay ? Faut-il se rapprocher de Chavot-Courcourt dans un premier temps ? La réflexion est lancée.
- 2) **Projet de réfection de l'avenue du Mont Félix** : L'étude avance lentement ; un diagnostic « amiante » doit être fait sur la voirie au mois de janvier 2019. Ce dernier élément permettra de chiffrer le projet dans sa globalité dès le mois de février 2019 et de prendre la décision de lancer l'opération en une fois fin 2019 ou par étapes en commençant par l'enfouissement des lignes électriques.
- 3) **PLU** : La délibération de modifier le PLU a été prise ; la consultation pourrait commencer fin janvier 2019. Elle concernera le lotissement du Chemin Vert, la Zone en face du lotissement « le chemin vert » et deux autres zones dont l'une en 1AU qui sera déclassée et remplacée par une autre zone qui deviendra 1AU.
- 4) **Traçage stationnements** : des volontaires du CM seront invités à effectuer ce traçage au printemps prochain. Les agents techniques n'auront plus qu'à peindre ces traçages aux beaux jours. Un sens unique sera mis en place à l'entrée de la place de la Mairie pour améliorer les sorties d'école.
- 5) **Cimetière** : le projet d'un columbarium et d'un nouveau plan du cimetière sera relancé dès le mois de janvier 2019 par JL Grasset
- 6) **Chemin Vert et malfaçons** : avant de réceptionner le lotissement, il convient de recenser les malfaçons et de les signaler par LR avec AR auprès du lotisseur. Le Maire doit voir cela avec Catherine Rosselle
- 7) **Comité des fêtes** : l'association a été élu un nouveau bureau.
- Martine Sadier, Présidente - James Gentil, vice-président - Clément Michel, secrétaire - Stéphane Gallet, trésorier - Josy Déroutillat, trésorière adjointe.
- 8) **Clocher de l'église** : les fuites ont été réparées ; un devis est toutefois attendu pour la réfection du clocher qui nécessite d'être rénové.

- 9) **ATSEM** (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) : Suite aux absences répétées de Mme Termeau depuis le mois de septembre et à sa demande de départ en retraite au 1^{er} avril 2019, une nouvelle ATSEM a été sélectionnée pour lui succéder à cette date ou la remplacer d'ici cette date en cas de nouvelles absences.
- 10) **Distribution cartes de vœux** : les conseillers sont appelés comme tous les ans à distribuer les cartes de vœux de la Municipalité dans les boîtes aux lettres de leur quartier. Les vœux du Maire seront organisés le 11 janvier 2019 à 18h30.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 14/02/2019 à 18h30

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 21h30.